

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE  
ASSEMBLEE DE CORSE**

**2EME SESSION ORDINAIRE POUR 2012**

**27 ET 28 SEPTEMBRE**

**N° 2012/O2/056**

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. JEAN BIANCUCCI  
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

**OBJET : Politique touristique.**

A l'orée de la saison touristique, je vous avais interpellés pour vous signifier notre inquiétude et vous demander de quelle manière vous comptiez agir pour redresser la barre.

A la demande de bon nombre d'acteurs économiques opérant dans le secteur touristique, en phase avec les principales organisations syndicales ou groupements représentant l'activité touristique, de nouveau je m'adresse à vous.

Le secteur entre en crise. La baisse d'activité constatée est due à plusieurs facteurs et nécessitera une analyse précise. Il ne s'agit pas de difficultés passagères mais au contraire d'une crise structurelle.

Vous avez travaillé sur l'image. Le contenu identitaire nous agrée, il faut sans doute le renforcer et mettre en avant notre différence, faute de ne pas être vraiment concurrentiel. Mais cela ne suffira pas, il faut aujourd'hui d'autres mesures fortes.

La question principale est donc : que comptez-vous faire ?

Votre silence contraste singulièrement avec vos communications tonitruantes de début de mandature (septembre 2010, Fête de l'Huma, notamment).

Mis à part l'effet médiatique, que reste-t-il ?

Il faut visiblement changer de logiciel, diversifier, étaler la saison, utiliser nos potentialités de manière plus intelligente, structurer l'offre, agir sur les transports

...

En un mot, entrer dans une véritable logique de performance. Nous devons faire vite et mieux.

Nous sommes actuellement dépendants de la clientèle française qui représente les trois quarts des visiteurs.

Une bonne partie des touristes étrangers provient d'Italie, pays en récession économique. Il faut se rappeler les effets de la crise de la lire dans les années 90.

Pour être plus précis, ne serait-il pas plus opportun de mener une campagne de promotion sur des bassins émetteurs de clientèle à fort pouvoir d'achat, par exemple en Europe du Nord, afin de diversifier notre clientèle touristique ?

La mutualisation ponctuelle, déjà initiée, des moyens d'intervention (ATC, Air Corsica, Chambre de Commerce....) ne doit-elle pas être renforcée par une structure et une action permanente ? N'est-il pas temps d'engager avec Air France une véritable concertation de manière à éviter des situations de crise (en avant saison par exemple) mais aussi de pouvoir bénéficier du redéploiement de cette compagnie sur Marseille-Marignane ?

Il faut donc à la fois réagir et anticiper. En avez-vous la volonté ? La stratégie ? Les moyens ?

Je sais qu'il incombe à l'Assemblée de Corse de définir la politique en la matière. Mais c'est à vous, Exécutif, dans le cadre des responsabilités qui sont les vôtres, de nous proposer rapidement autre chose que cette fameuse « feuille de route » dont nous vous avons bien dit que le vent d'automne en ferait son affaire !

Dès les semaines qui viennent, un chantier doit impérativement être ouvert. Chacun doit y prendre sa part. Nous ne manquerons pas d'y apporter la nôtre.